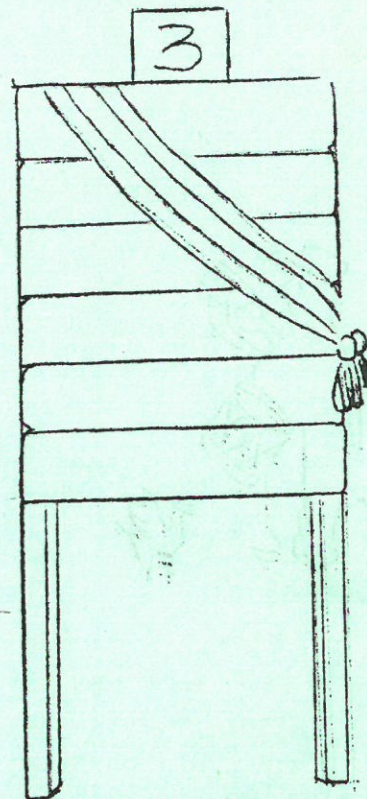


ÉNIGME-NOUVEAU

THIAVILLE SUR MEURTHE

N°219 MARS 86



ORDURES MENAGERES



Le camion de ramassage a pris feu et les ordures ont failli être bennées devant la Mairie. Motif de ce début d'incendie: des cendres chaudes et des braises de foyer non éteintes déposées dans une poubelle par un habitant et collectées peu de temps après.

Est-il besoin de préciser qu'une attention toute particulière doit être apportée à ce type de déchets afin qu'aucun risque ne subsiste.

CHIENS

Une fois encore, une fois de plus, il est rappelé que la divagation des chiens est interdite.

Il est précisé par ailleurs que les propriétaires doivent prendre toutes les dispositions utiles afin que, hormis les cas de situation anormale pour laquelle le chien joue son rôle de gardien, les aboiements continuels ne troublent pas le voisinage, la nuit en particulier.

.../...



PROCHAINES MANIFESTATIONS

- | | | |
|-------------|--------------------------------|-----------------------------|
| - 15 mars: | Bal de la M.-Carême | F.R. Thiaville |
| - 22 mars: | Soirée diapos | F.R. Thiaville |
| - 23 mars: | Après-midi diapos | F.R. Thiaville |
| - 5 avril: | Concours de tarots | F.R. Lachapelle |
| - 13 avril: | Repas des Aînés | A.F. Thiaville |
| - 19 avril: | Soirée théâtre | F.R. Thiaville |
| - 30 avril: | Bal du Huguet | A.F. Thiaville |
| - 1er mai: | Rallye vélo | F.R. Thiaville |
| - 2 mai: | Cérémonies du Souvenir | Municipalité
Lachapelle |
| - 8 mai: | Repas Anciens Combat-
tants | A. Combattants
Thiaville |
| - 25 mai: | Fête des Mères | F.R. Lachapelle |



PROMÈTE DE THIAVILLE ... PROPRETE DE TOUS ... EN 86, EN AVANT !...

LA VIE DU VILLAGE

Naissance: Le 11 Février 1986 est né à Saint-Dié Fabrice, deuxième enfant de Monsieur et Madame Roland VAREILMES, domiciliés 2, rue de la Libération.

Nous présentons nos meilleurs vœux au bébé et nos félicitations aux parents.

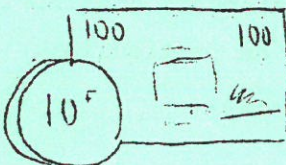
Décès: Le 22 février 1986 décédait Madame Pauline NOIREZ, à l'âge de 79 ans. Elle était domiciliée 4, rue du Petit Paris à Thiaville/Meurthe.

Toutes nos condoléances à ses proches dans la peine.

EN DIRECT DU CONSEIL

Réuni le 28 février 1986, le Conseil a examiné les points suivants:

.. Impôts locaux: Le Conseil limite volontairement à 4,39 % la majoration des taux d'imposition des impôts .../...



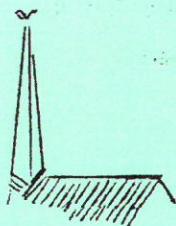
locaux, pour ce qui concerne la part revenant à la commune, la seule sur laquelle il a pouvoir de décision.

La somme de 129 302 F pour l'ensemble des quatre taxes est attendue en 1986 pour le budget.

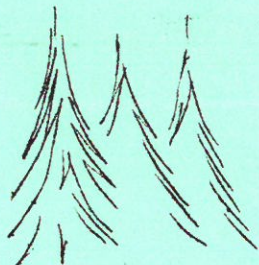
Cette somme se répartit ainsi:

	département à titre indi- catif en 1985	commune en 1985	commune en 1986	somme attendue
Taxe d'habitation	11,07	3,70	3,96	61 300 F
Foncier bâti	13,29	4,54	4,74	31 616 F
Foncier non bâti	16,42	13,19	13,77	10 124 F
Taxe professionnelle	/	6,00	7,10	26 135 F
Total:				129 302 F

A noter que le taux officiel de l'inflation en 1985 est de + 4,70 %.



.. Toiture église: Une subvention complémentaire de 32 045 F est accordée à la commune pour la réfection partielle de la toiture de l'église.



.. Voirie rurale: Une subvention de 10 254 F est accordée pour la réfection partielle du Passage des Vaches et du chemin de Grand Rupt (dépense prévisionnelle: 43 298 F).



.. O.N.F.: Les épicéas et les pins de la parcelle 1, les hêtres de la parcelle 8, les semis de chêne de la parcelle 19 seront dégagés. La parcelle 25 sera dégagée et nettoyée. 2 000 épicéas y seront plantés. Les lignes des parcelles et les bords des routes forestières seront élagués.

Après avis favorable émis par la Commission des Forêts, ces divers travaux seront réalisés en 1986 par O.N.F. Coût pour la commune: 30 617 F.

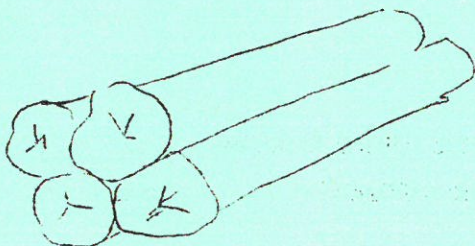
Par ailleurs, le maire donne lecture d'une lettre du Ministre de l'Agriculture concernant la situation d'O.N.F.

Le débardage des grumes 1986 sera confié à M. Lucien COLIN.

.. Divers: L'entretien de la voirie aura coûté pour 1985 14 897 F à payer par la commune à la D.D.E.

La dotation globale d'équipement versée par l'Etat sera progressivement modifiée à partir de 1986 pour les communes de moins de 2 000 habitants.

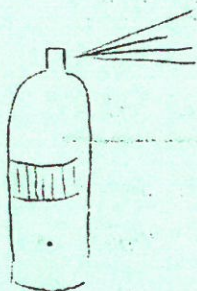
.../...



Le point est fait ensuite sur les investissements prévus en 1986, sur les T.U.C., les travaux en cours, etc...

La séance est levée à minuit.

EN 86 RUES PROPRES - FENETRES FLEURIES - C'EST TELLEMENT PLUS JOLI



AEROSOLS

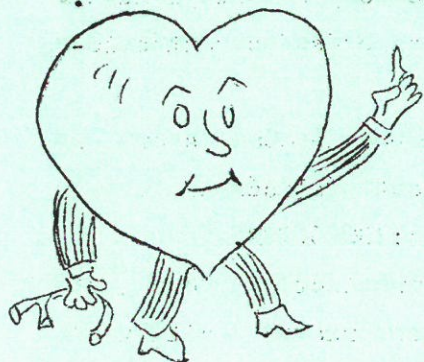
Le Préfet a interdit la vente d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes aux mineurs de 18 ans non accompagnés de leurs parents ou non expressément autorisés par eux, sur tout le département de M. et Moselle.

FUSEES

La fabrication et le lancement de fusées par les jeunes est dangereux et le Préfet vient de prendre un arrêté réglementant le lancement de ces fusées. Le texte de cet arrêté peut être consulté en Mairie.

OFFREZ VOTRE SANG

A THIAVILLE-sur-Meurthe le MARDI 6 MAI 1986 de 16 h à 17 h



A chaque don, votre sang est analysé et vous êtes tenus personnellement au courant en cas d'anomalies.

Alors... faisons supplémentaire pour venir nombreux!...

PLANS D'EAU

L'avis relatif à la déclaration des plans d'eau (enclos piscicoles) existant au 30 juin 1984 est affiché à la Mairie.

AEROMODELES

La présentation publique d'aéronefs est soumise à une réglementation particulière et à autorisation préalable. La circulaire 85-319 du 19.12.1985 du Ministère de l'Intérieur peut être consultée en Mairie.



POITIERS

A l'occasion des manœuvres des Sapeurs-Pompiers le premier dimanche de chaque mois, de 7 h 30 à 9 h 30, des perturbations sont possibles sur le réseau d'eau.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Le 31 Décembre 1985, Monsieur DUBOND François a déposé un permis pour une maison d'habitation le long du C.D. 159, rue des Vosges.
- Le 17 Janvier 1986, Monsieur BENOIT Patrick a déposé un permis de construire pour la rénovation de sa maison, 23, rue de Fagnoux.
- Le 25 Février 1986, Monsieur LEGER Alain a déposé un permis pour la construction d'une maison le long du C.D. 159, rue des Vosges.
- Le 3 Mars 1986, Monsieur LAXENELLE Roger a également déposé un permis pour la construction d'une maison le long du C.D. 159, rue des Vosges.

L . J .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

FOYER RURAL.-

Salon de la Mi-Carême: Samedi 15 mars à 21 heures, entrée 40 F, uniquement sur réservation à retirer le billet d'entrée numéroté chez Véronique Demange, rue de la Libération.

Défilé carnavalesque: le dimanche 16 mars à 14 heures, petits et grands sont attendus costumés devant le Foyer.

Après le défilé, un savoureux goûter sera offert aux enfants dans la salle du Foyer.

Projection de diapositives: le samedi 22 mars à 20 h 30
le dimanche 23 mars à 14 h.

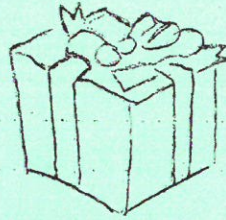
Au programme: Rétrospective 1985,
Connaissance du village.
Entrée gratuite.

D . H .

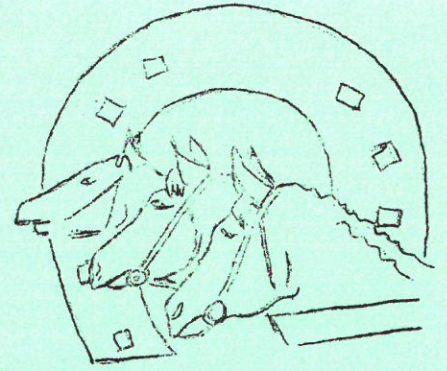
16 MARS — ELECTIONS (OU LE RÊVE PASSE...)



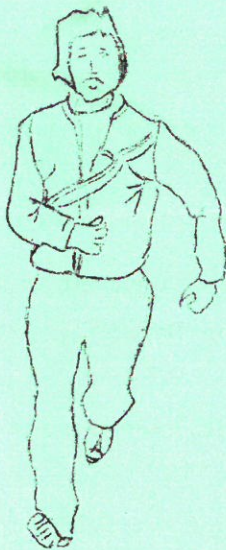
APRÈS CONCERTATION ENTRE
L'ÉTAT MAJOR DES PARTIS



ET MISE AU POINT DES
PROMESSES BIEN
EMBALLÉES ...



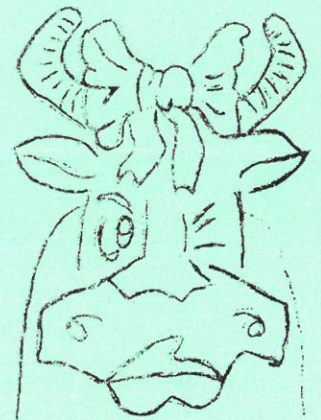
JEUNES POULAINS ET
VIEUX CHEVAUX À
RECLAMER ...



FONT LA CHASSE AUX VOIX



SE DONNENT EN SPECTACLE
À LA TÉLÉ ...



POUR CONVAINCRE
LES INCREDULES

ET OBTENIR LE MAXIMUM DE SUFFRAGES ...

Le 16 au soir battus et élus trouveront chacun des
éléments de satisfaction ... la nôtre sera peut être
de dire ... ouf encore une de terminée! ... et vive-
ment la prochaine afin d'entendre à nouveau cet air
bien connu : "le rêve passe..."

THIAVILLE AVANT 1739.

L'ETAT - CIVIL - LES REGISTRES PAROISSIAUX.

Ils sont relativement récents, le plus ancien étant celui des baptêmes commencé en 1600, celui des sépultures ne suivant qu'en 1694. En tête de ce registre figure: "Morts en la Paroisse de la Chapelle Thiaville et dépendances". Certainement des registres plus anciens ont été perdus ou détruits.

Par la suite, le registre est coté et paraphé à Vic: "Le présent registre contenant quatre feuillets a été Cotte et paraphé par premier et dernier par nous sousigné Controleur du Greffe des Baptêmes, Mariages et Sépultures du Bailliage de Levesche de Metz à Vic pour servir à la paroisse de Thiaville et la Chapelle pendant l'année 1715 à Vic le 14 Xbre 1716". Le registre unique sera coté en 1713, 1714, 1715, 1716, 1717, 1718 mais ne le sera plus jusqu'en 1746.

En 1746, le registre toujours unique est à nouveau coté, son en-tête étant manuscrite: "Le présent registre contenant quatre feuillets pour servir à l'enregistrement des baptêmes mariages et sepultures de la paroisse de Thiaville pendant l'année prochaine mil sept cent quarante sept a este Cotte et paraphé par première et dernière par nous francois Comien Conseiller au bailliage de l'Evechez de Metz à Vic ce 17 décembre 1746".

A partir de 1748, existeront un registre pour les Baptêmes et mariages et un pour les sépultures: "Registre contenant quatre feuillets cottes et paraphes par premier et dernier par nous Lieutenant Général au Bailliage de l'Evêché de Metz à Vic pour servir à l'enregistrement des actes de Baptêmes et mariages de la paroisse de Thiaville La Chapelle et Sagnon pour la presente année mil sept cent quarante huit". Même en-tête pour le registre des Sepultures.

A partir de 1763, l'en-tête des registres est imprimée avec un blanc pour inscrire le nom de la paroisse.

En l'absence du Lieutenant Général, les registres sont cotés par des personnages de Vic: doyen des Conseillers au bailliage de l'Evêché de Metz (1750), substitut du procureur général fiscal du bailliage de l'Evêché de Metz à Vic pour l'absence du Lieutenant Général et autres officiers du siège (1753), premier Conseiller au Bailliage Royal de l'Evêché de Metz à Vic pendant la vacance du Siège épiscopal (1761), lieutenant particulier au bailliage de l'Evêché de Metz à Vic (1762).

En 1755, à la mi-août, le registre des sépultures est rempli. C'est Dominique Luriot premier juge à Baccarat qui cote et paraphé " quatre feuillets

.../...

en papier blanc pour servir à l'enregistrement des actes de sépultures de la paroisse de la Chapelle Thiaville et fagon pour le restant de la présente année mil sept cent cinquante neuf ".

Les registres sont tenus en double exemplaire: " Copie rendue Conforme à son Original (1717) ".

A la fin de l'année, les deux exemplaires sont adressés au Greffe du Bailliage de Vic pour être clos:

" Le présent registre a este Clos et fermé par nous Doyen des Conseillers au Bailliage de l'Eveché de Metz

a Vic ce 4e janvier 1752 "

" Le double du présent Registre a été déposé au Greffe du Bailliage de Vic conformément à la déclaration du Roy du 9 avril 1736 dont décharge

a Vic ce 4e janvier 1752 "

Par la suite, la clôture du registre change:

" Vu a Vic le 10e janvier 1753

Poerson ".

" Le double du présent registre a este depose au Greffe du Bailliage de l'Eveché de Metz à Vic le 10e janvier 1753

Cave ".

En 1752, une mésaventure survient:

" Le double du present acte n'a pu être redigé par écrit faute du registre double qu'on a a mon insu et prematurement enlevé de la sacristie pour déposer au greffe du Bailliage de Leveche de Metz a Vic com il conste par le recopié du Sr greffier en date du 29e Xbre 1752 "

" Le double du present registre a este aujourd huy déposé au greffe du bailliage de leveche de Metz a Vic le vingt neuf Xbre 1752 ".

(Il s'agit d'un acte de fiançailles du 31 décembre 1752)

Le registre des sépultures est contrôlé;

" Vu par nous Controlleur le 29e janvier 1765 "

" Vu par nous Controlleur des actes a Baccarat le 9 février 1768 Galland ".

(registres de 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1768).

LES ACTES.

C'est le curé desservant la paroisse qui dresse les actes: baptêmes, fiançailles, mariages et sépultures.

En son absence, il se fait remplacer par un moine: Capucin de Rambervilliers (1721, 1723, 1728), Cordelier de Raon (1729, 1747, 1754), Canne de Baccarat (1776) ou par un autre Chanoine de la Collégiale St Georges de Deneuvre (1730) ou par le curé de Bertrichamps (1730), de Laneufville (1749).